



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du mardi 10 octobre 2017**

### **Compte-rendu**

**Renseignements :** service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9  
05 63 49 11 23 – [conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr) – [www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

Le Domaine de la Mouline, nouvel équipement structurant du quartier mis en service le 23 septembre 2016, a accueilli la cinquième réunion du conseil de quartier de la Mouline-le Gô.

Assistaient à cette réunion de travail :

***Les élus du conseil municipal,***

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,  
Patrick Béteille, maire-adjoint délégué à la circulation, au stationnement, à la logistique et au quartier de la Mouline-Le Gô,  
Louis Barret, maire-adjoint délégué aux finances et à la gestion des bâtiments communaux

***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

**Étaient présents :**

Gérard BRASSEUR  
Elisabeth CASAGRANDA  
Jean-Claude CASAGRANDA  
Lucette DURAND  
Roland FERRER  
Jean-Claude FONTANILI  
Michel FOURNIALS  
Daniel GRANIER  
Jean-Claude GOUGGINSPIERG  
Christiane JALIBERT  
Marcel MAURAY  
Nicole MAUREAU  
Marie-Claude MORISOT  
Jacqueline PARDO  
André PONTHEU  
Anne RAMADE  
Béatrice ROLLAND  
Bernard SABRIE  
Richard SKWAREK  
Damien SOTO  
Sylvie SOULIE  
Antoine STELLA  
Simone TREILLES  
Claude VICTORIN  
Pierre VIDALOU

Jacques AUDABRAM  
Georges AUDOUARD  
Marie-Laure CATHALO  
Nathalie CLAVERIE  
Louis CLAVERIE  
Marie-Thérèse DAVIDOU  
Christian DELGA  
Suzette DENIS  
Michel DEMARTINI  
François GALY  
Stéphanie GALY  
Marie-Claude HUGUET-GONZALEZ  
Fabien LACOSTE  
Patrick LELONG  
Colette LOISY  
Michel MANENS  
Magali MAUREAU  
Bernard MAYER  
Francis MORISOT  
Gilles MUNICH  
Alain NAIGLIN  
Marie-Hélène PAPAILHAU  
Aline PLANTY  
Yvonne POUJADE  
Henri REYNA  
Liliane SABAC  
Annie SAURAT  
Guy VALAT

**Étaient excusés :**

Catherine BIAU, élue de l'opposition

Animée par Patrick Béteille, adjoint au maire délégué au quartier de la Mouline-Le Gô et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la cinquième fois les conseillers du quartier.

## **L'actualité des 12 conseils de quartier**

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle revient sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ».

Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 200 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Elle présente le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème série de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité d'un rendez-vous thématique complémentaire pour les conseillers de quartier (à définir).

Elle évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresse électronique dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Patrick Béteille rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment au conseil de quartier et qu'il tient ses permanences de proximité:

**le 2ème lundi du mois de 11h à 12h30 au salon Pablo Picasso du Domaine de la Mouline (1<sup>er</sup> étage).**

## **Préoccupation de vie quotidienne et informations générales**

### Gestion de la tonte des espaces verts :

Laurence Pujol présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Elle explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micromammifères associés à cette flore. En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Elle rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très

fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

#### Moustique tigre :

Patrick Béteille répond ensuite aux préoccupations exprimées durant l'été, au sujet de la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Il explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Il informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu.

Le moustique qui vous pique est né chez vous et qu'il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Il rappelle donc que pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits débris, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Il informe les conseillers que des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la C2A pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avaloirs et les égouts.

Si recrudescence locale, ne pas hésiter à se rapprocher du service hygiène de la C2A (<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Il explique également que La C2A n'ayant plus la possibilité de pulvériser sur les végétations afin d'éliminer le moustique adulte, le département et la préfecture, habilités à le faire, peuvent intervenir si des signalements sont recensés. Aussi, elle invite les conseillers à signaler leur présence sur [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

#### Service WiFi municipal :

Dans un autre registre, Laurence Pujol annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 3 zones : le jardin national, la place Sainte-Cécile et le Stadium. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites.

## **Actualités du quartier de la Mouline – le Gô :**

Concernant l'actualité du quartier, Laurence Pujol, Patrick Béteille et Louis Barret font le point sur les différents travaux de voirie réalisés:

- Rue de la Mouline (entre rue Branly et allée de la Piscine) : travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée dont l'inauguration a eu lieu le 6 septembre dernier.  
> Coût : 632 000 euros / Calendrier de réalisation : Juin-Août 2017.
- Impasse E.Branly : réfection du revêtement de la chaussée en enduits superficiels.
- Réfection de la rue Goya : travaux n'ont pas été retenus en 2017 à la lumière des priorités voirie sur l'ensemble de la ville. Ces travaux seront proposés aux arbitrages lors de la préparation budgétaire de 2018.
- Parking de la Mouline (rue Branly) : problème de « rodéos » de véhicules et rassemblements nocturnes.
  - > Arrêté de limitation de vitesse à 10 km/h pris par la Ville. Installation de ralentisseurs programmée.
  - > Rochers servant de table à pique nique au bas du parking enlevées
  - > Partie haute, emplacement de l'ancienne maison agricole : mur de soutènement qui doit faire l'objet d'une réfection. La C2A doit soumettre à l'arbitrage budgétaire du budget primitif 2018 les travaux nécessaires et dans l'attente a procédé à sa mise en sécurité par la mise en place de barrière afin de prévenir toute chute d'usager depuis le trottoir en surplomb.

Patrick Béteille précise qu'à court terme, la ville ne prévoit pas d'intervention de voirie sur les axes situés autour du site de la future station de traitement d'eau potable afin de ne pas générer de perturbations supplémentaires. Il indique également qu'il sera opportun d'interroger les sens de circulation dans le quartier après la mise en service de ce nouvel équipement et précise que les conseillers seront associés à cette réflexion.

Certains conseillers expriment des questions complémentaires :

- Rénovation de la place Pelloutier : les travaux réalisés ont-ils réduit les capacités de stationnement pré-existantes ?

Il est répondu que si l'aménagement de la place Pelloutier dans sa nouvelle configuration a supprimé 4 places de stationnement payant, il n'a pas impacté l'offre de stationnement gratuite du secteur.

- Service de transports collectifs : pourquoi Albi ne développe pas une offre de navettes gratuites en cœur de ville ? Laurence Pujol explique que plusieurs tentatives ont été expérimentées dans le passé et que les résultats n'ont pas été probants en terme de fréquentation. La gratuité du service interroge également les équilibres financiers en matière de fonctionnement (considérant que le prix du billet de transport est déjà très abordable) et suppose également des investissements à réaliser pour adopter la flotte de véhicules. Cette orientation n'est pas aujourd'hui retenue en Albigeois.

### **Un travail de réflexion par groupes**

Trois groupes de travail sont constitués :

- Aménagements de proximité et évolution du quartier
- Dynamisation et vie sociale du quartier
- Projet de nouvelle station d'eau potable

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Antoine Stella pour le groupe « Aménagements de proximité et évolution du quartier » Elisabeth Casagrande pour le groupe « Dynamisation et vie sociale du quartier » et Roland Ferrer pour le groupe « Projet de nouvelle station d'eau potable ».

### **L'état des réflexions du conseil de quartier**

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



<b><i>Sujets / propositions</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
	<p>Cette pratique qui tend à se répandre est une approche écologique de la gestion et de l'entretien des espaces naturels. En effet, en 4 ans, la ville a récupéré environ 12 hectares supplémentaires à entretenir.</p> <p>La ville souhaite donc travailler avec un agriculteur qui élève une race de brebis appelée « la Rouge du Rousillon » qui est en voie d'extinction. Ces brebis, louées par la ville, seraient installées sur environ 1,5 hectares à proximité des vergers de la future station de traitement d'eau potable afin d'entretenir les espaces, tout en permettant de pérenniser une race de brebis aujourd'hui menacée.</p> <p>Les conseillers accueillent favorablement le projet.</p>





<b><i>Sujets / propositions</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
	<p>Il indique également que la ville dispose de panneaux d'affichage (120x176 cm) répartis dans les différents quartiers et permettant d'annoncer les actualités évènementielles notamment associatives.</p> <p>La ville prend à sa charge la réalisation de ces affiches sur un modèle pré-établi reprenant le logo des conseils de quartier « <i>A la une dans mon quartier</i> ». Les associations doivent simplement transmettre les informations en amont au service vie des quartiers-citoyenneté-jeunesse.</p> <p>Pour le quartier, trois espaces sont utilisables aux deux entrées du quartier (Goya et De Lattre de Tassigny) et allée de la Piscine, devant le camping.</p> <p>Le directeur du pôle vie des quartiers-citoyenneté-jeunesse indique enfin que les associations doivent pouvoir s'entraider. Par exemple en terme de besoins en matériel, certaines associations comme le comité de quartier de la Renaudié par exemple, peuvent prêter différents petits équipements et mobiliers nécessaires à l'organisation d'évènements en intérieur ou plein air. Cela éviter de multiplier les achats au sein de chaque association. Il faut pouvoir trouver des formes de mutualisation et d'entraide à l'échelle locale.</p>

## **Projet de nouvelle station d'eau potable**

<b><i>Sujets / propositions</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p><b>Projet de nouvelle station de traitement de l'eau potable&gt;&gt;&gt;&gt;</b></p> 	<p>Le directeur du service des eaux de la Ville d'Albi présente aux conseillers le projet mutualisé de la nouvelle station de traitement d'eau potable entre Albi, Arthès, Lescure d'Albigeois et Saint Juéry.</p> <p>Lors des études, plusieurs choix de site ont été envisagés. Il s'avère que le site le plus adéquat est sur le territoire albigeois en lieu et place de l'ancienne piscine.</p> <p>Ce chantier bénéficiera d'une centrale à béton sur place pour maîtriser les besoins en béton spécialisé.</p> <p>Il indique également qu'il s'agit d'un chantier qui prend en compte les besoins en eau à l'horizon d'une cinquantaine d'années. En effet cette nouvelle station pourra produire 28 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour ce qui prend en compte les projections de la hausse de la démographie.</p> <p>L'eau albigeoise, captée depuis 1886 et trouvant sa source historique à Saint Juéry, est naturellement potable. L'eau du Tarn est de bonne qualité mais nécessite que les rejets dans la rivière soit traités par une station de traitement.</p> <p>Le directeur du service des eaux de la Ville d'Albi informe ensuite les conseillers que le bâtiment fera 10 mètres de haut, 20 mètres de large et 60 mètres de profondeur. Il sera composé de plusieurs niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-partie administrative et exploitation au rez-de-chaussée</li> <li>-partie technique sur deux niveaux : bassins en partie haute et galerie technique (canalisations et vannes) en partie basse. De plus, le toit sera équipé de panneaux solaires dans sa quasi totalité.</li> </ul> <p>Il indique aussi que la future station de traitement d'eau potable pourra être visitée par le public. Les travaux démarreront en Avril 2018 pour une durée d'environ 2 ans dont 1 an et demi de gros œuvre. Néanmoins, des travaux préparatoires débuteront dès Janvier 2018 pour mettre en place les murs anti-bruit et anti-poussière.</p>





**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)